

La lettre municipale de *Gresse en Vercors*



NUMÉRO 10 - AOÛT 2025

Voilà huit semaines que notre équipe est en place. Déjà et... à peine !

Sans surprise, cette première moitié de printemps a été particulièrement dense en mairie tant d'ailleurs pour les salariées que pour nous les élu(e)s qui avons ensemble à pallier l'absence provisoire de secrétariat général. Période de prise en main des dossiers, de mise en place progressive d'une organisation et d'une méthodologie favorisant le travail en équipe, d'apprentissage pour nous les « petits nouveaux », de premières décisions à prendre...

En filigrane, une préoccupation majeure : que, peu à peu et à tous niveaux, se tisse un relationnel constructif, car suffisamment confiant et respectueux, se nourrissant des inévitables et indispensables confrontations d'idées. Un défi humain complexe à relever mais une condition « sine qua non » pour que les décisions que notre commune aura à prendre prochainement pour assurer son avenir soient les plus riches et acceptées possible. De ce point de vue, ces premières semaines sont globalement encourageantes.

Mais, me direz-vous, quoi des actes ? Les pages qui suivent vous donneront une première idée de ce qui a été déjà accompli. Encore « en rodage », nous savons ne pas encore réussir à tout assumer aussi vite et aussi bien que nous le souhaiterions. A moins de trois semaines du festival « Bien l'Bourgeon », la parution plus tardive que souhaité de cette lettre municipale en est une illustration.

Courant juin, nous publierons un bulletin plus complet. Il comprendra notamment un dossier détaillé faisant le bilan d'une saison hivernale « bouffée d'oxygène » et perspectives d'avenir de la station. Un enjeu qui, rappelons-le, ne peut que s'inscrire dans la réflexion plus globale engagée sur le devenir économique de notre commune dont il sera aussi question. Dans la foulée, fin juin, une réunion publique nous permettra de dialoguer en direct avec vous.

La seconde moitié de printemps promet donc d'être tout aussi intense. Tant mieux ! Car, comme le dit si bien l'adage : « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ! »

Rémi GOUBE, maire

Infos pratiques

MAIRIE

Place du docteur Cuynat
04 76 34 34 34
mairie@gresse-en-vercors.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h15

Toutes vos démarches administratives sur RDV en dehors de ces heures.

AGENCE POSTALE

En mairie
04 76 34 31 00

Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h15

Directeur de la publication : Rémi Goubé.
Conception et impression par nos soins. Merci aux services municipaux et aux élus ayant participé à ce numéro !

CONSEILS MUNICIPAUX

Les prochains Conseils Municipaux :

- **Vendredi 4 septembre à 18h30**
- **Jeudi 2 octobre à 18h30**
- **Jeudi 6 novembre à 18h30**
- **Jeudi 4 décembre à 18h30**

En mairie (salle du Conseil).

Affouage

Nous venons d'avoir la **confirmation que l'affouage 2025 ne pourra pas avoir lieu**. En effet, nous devons attendre que la récolte des bois vendus sur pied soit terminée pour pouvoir accéder aux parcelles destinées à l'affouage. Nous en sommes désolés.

URBANISME

Un nouveau portail pour déposer vos demandes d'urbanisme en ligne

La commune propose désormais un service de dépôt en ligne pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc.

Ce téléservice, gratuit et accessible 24h/24, vous permet de constituer et transmettre votre dossier sans vous déplacer, via une plateforme sécurisée.

Les dossiers doivent être déposés sur le site :

→ <https://sve.sirap.fr>

Les envois de demandes par courriel (mail) ne sont plus acceptés. Seuls les dossiers déposés en ligne via le téléservice ou en format papier directement en mairie seront traités.

Une fois connecté à la plateforme, il vous suffit de créer un compte, remplir le formulaire et déposer les pièces justificatives demandées. Pour toute information complémentaire ou aide à l'utilisation du service, vous pouvez contacter la mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modification des horaires d'éclairage durant la saison estivale

Aux fins d'offrir un confort et un degré de sécurité supplémentaire, notamment aux piétons et cyclistes souhaitant profiter des longues heures d'été, l'extinction de l'éclairage public est repoussée à 0h30 (au lieu de 23h). Aussi, la commune étant engagée pour un ciel de qualité et une moindre pollution lumineuse, cette mesure n'est en place que jusqu'au 31 août.

En ce sens et en tant que commune motrice au sein de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) du Vercors, la municipalité va étudier par ailleurs la faisabilité d'une adaptation de l'intensité de l'éclairage – voire d'une solution d'éclairage grâce à des capteurs de mouvement.

Dans le rétro

Cérémonie du 4 juillet

Vendredi 4 juillet, se sont tenues les cérémonies en hommage aux 16 otages fusillés ou déportés de Gresse-en-Vercors et aux Résistants tombés sur les pas de l'Est. Place Docteur Cuynat, les enfants de l'école et leur enseignante Sophie Daïan ont magnifiquement interprété « *la Croisade des enfants* » (de Jacques Higelin), accompagnés à la guitare par Didier Quillard, ainsi que « *le Chant des Partisans* ». La population est venue nombreuse pour participer à cette cérémonie émouvante, aux côtés des pompiers de Gresse, des porte-drapeaux, des parachutistes, des sénateurs Guillaume Gontard et Frédérique Puissat, ainsi que de la députée Marie-Noëlle Battistel.

A noter : la cérémonie à Uclaire en hommage au 6^{ème} B.C.A le 4 octobre.

Grillet Sports, 50 ans !

Habitues, élus locaux, fournisseurs, représentants des sports de montagne, amis... nombreuse était l'assistance ce samedi 19 juillet venue célébrer les 50 ans du magasin Grillet Sports. L'occasion de fêter une aventure humaine au service de la vie économique et sportive du territoire !

Kermesse de l'école

Les enfants et leurs parents ont pu fêter la fin de l'année lors de la kermesse de l'école ce 27 juin, organisée par l'équipe enseignante et le Sou des Écoles. Merci à eux !

Retour sur le temps d'échange du 27 juin

Ce vendredi 27 juin, la population a été invitée à participer à un temps d'information et d'échange avec l'équipe municipale, au cinéma le Scialet. L'occasion de revenir sur trois premiers mois de travaux suite à l'élection municipale partielle complémentaire de mars dernier – et de se projeter sur les prochains mois !

Environ 80 personnes ont participé à cette réunion durant laquelle la parole a surtout été donnée aux habitants, venus s'exprimer sur des sujets variés : voirie, festival Bien l'Bourgeon, école, etc. Nous reprenons ici un condensé des questions posées, et leurs réponses !

Le festival Bien l'Bourgeon...

- « **respectueux, belle organisation** »
- « **enjeu de mobilité durable : train bondé pour Monestier et accès à Gresse en tant que piéton** »

Le 10 juillet, le Conseil a acté la reconduction d'une édition 2026 du festival, qui associera de près les acteurs économiques, associations, etc. La commune pourra contribuer à la construction de la programmation. Les dates retenues à ce stade sont le 3, 4 et 5 juillet. L'organisateur Mixarts a annoncé que le thème 2026 s'articulera autour de la forêt.

Les travaux en cours ou projetés

- **Voirie :**
 - Acquisition de séparateurs de voie (entrée du village, parking)
 - Reprise de la ligne droite
 - Réfection de la voirie communale
 - Marquages routiers (passages piétons)
- **Eau et assainissement :**
 - Finalisation du schéma directeur d'assainissement et prolongement
 - Réservoir du Chénail

La route du Grand-Veymont...

- « **voie piétonne impraticable, c'est dangereux** »
- « **ça fait ralentir** »
- « **plutôt content, mais ce n'est pas parfait** »

Les difficultés liées à la nouvelle route ont bien été comprises. Dès le mois de mai, un constat a été mené avec le Département d'une part, la maîtrise d'œuvre d'autre part. La nature des travaux de correction pouvant être réalisés est à ce stade étudiée par la commission voirie, qui a comme objectifs principaux de sécuriser les piétons et de permettre le déneigement.

Quid de la hausse de la taxe foncière ?

Au vu de l'inflation et surtout pour éviter qu'un jour la commune doive effectuer un rattrapage brutal en décidant une forte hausse de la taxe foncière, il a été décidé d'augmenter celle-ci de 2% pour 2025 (soit une recette fiscale de 17 219 € dans le budget avec une répercussion moyenne de moins de 20 € par an par foyer fiscal).

Où en est le projet « village XVIIIème siècle ? »

Afin de donner une position claire au porteur de projet, la municipalité a soumis ce projet au vote le 23 juin. Avec 3 voix pour, 3 contre et 3 abstentions, les élus n'ont pas donné suite au projet tel que présenté. Au-delà du soutien ou non de celui-ci, un argument souvent revenu est que le court mandat actuel n'offre pas la légitimité pour engager un projet aussi structurant. Dans le même temps, la position du Conseil ne ferme pas la porte à ce que ce projet, éventuellement revisité, fasse l'objet d'un soutien lors du prochain mandat.

Le budget « investissement » est en suréquilibre. Qu'est-ce que cela signifie ?

Nous avons fait le choix pour le budget 2025 de transférer les excédents de fonctionnement vers la partie « investissement », ce qui permet d'avoir une section de fonctionnement équilibrée (tel qu'exigé par la loi) et une section d'investissement bien dotée. Ce faisant, nous obtenons plus de souplesse pour nos projets et surtout disposons d'une meilleure vision de nos moyens.



Zoom sur...

La voirie

Des séparateurs de voie fleuris ont fait leur apparition, notamment à l'entrée du village pour faire ralentir les automobilistes. Un marquage au sol viendra compléter cet ouvrage une fois que la chaussée sera refaite en septembre. Par ailleurs, une campagne d'entretien des marquages routiers et des passages piétons (la plupart étant effacés) va avoir lieu.

Remise en état des jardins partagés

Laissés à l'abandon, les anciens jardins partagés situés entre les Centaurées et les HLM ont été remis en état par les agents municipaux, rendant ainsi l'espace propre et accessible.



Modernisation des moyens informatiques de la commune : des gains précieux à la clef !

Lors du Conseil Municipal du 10 juillet, a été adoptée la proposition visant à moderniser les moyens de télécommunications de la commune grâce à la création d'un réseau local communal, tel que préconisé par un audit de notre parc informatique et de nos télécommunications. Cette solution permettrait : d'offrir du haut débit en tout lieu, d'unifier tous les réseaux et ainsi engendrer des économies d'échelle importantes (il n'y aurait plus d'abonnements internet individuels pour chaque bâtiment et donc autant de frais en moins) et améliorer la qualité et la sécurité de service pour les agents, les élus et les usagers (mairie, école, Maison du Grand Veymont, etc.).

Les partenaires institutionnels de la commune que sont le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes peuvent soutenir financièrement ce type de projets, jusqu'à 80%. Pour bénéficier de leur soutien, il est demandé à ce que ces projets comportent un volet relatif à la vidéo-surveillance.

Une opportunité pour sécuriser des locaux sensibles (local à fibre optique, station d'épuration, etc.)

Cette exigence dans le montage du dossier a alors été prise en compte et s'est transformée en opportunité d'équiper, en concertation avec la gendarmerie, uniquement certains espaces communaux sensibles tels que la station d'épuration (STEP), l'usine à neige ou encore le nœud de raccordement de la fibre optique (NRO) ; la voie publique n'est pas concernée.

Le projet engagé consiste ainsi à moderniser l'informatique et les moyens de communication (**ce qui est particulièrement attendu au sein de la mairie et de l'école**) d'une manière financièrement intéressante (80% de subventions et surtout de belles économies à la clef), tout en acceptant l'exigence de la Région et du Département d'avoir un volet vidéo-surveillance qui s'est finalement révélé pertinent pour sécuriser les lieux sensibles mentionnés (système qui ne serait d'ailleurs uniquement utilisé pour un visionnage en cas d'incident, donc sans impact potentiel sur la question des libertés individuelles, point de vigilance essentiel pour les élus).

Info RDSGV

Ouverture de la station :
le 20 décembre 2025.

Vente promotionnelle de
forfaits **lors de la Fête de
l'Alpage** (15, 16 et 17 août)

Parc Naturel du Vercors

La Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors fête ses 40 ans en
2025 ! → parc-du-vercors.fr

Gresse en Vercors participe activement à la vie du Parc et est représentée
au comité syndical (titulaire : Didier Riche, suppléant : Frédéric Froment)
et au bureau (Didier Riche, délégué pour le Trièves).



Vie du village

École, crèche, logements, habitants... des dossiers en cascade !

Nous travaillons depuis notre élection à sécuriser notre deuxième classe qui est « *sur le fil* » depuis plusieurs mois. **Notre rencontre avec les instances académiques début juin nous a plutôt rassurés** et nous bénéficions encore à ce jour du délai accordé par le Gouvernement pour le retrait de postes dans la fonction publique et dans l'enseignement primaire : **le DASEN (directeur académique) s'est engagé à préserver encore une année les deux classes sur une base de 20 élèves.**

Les effectifs des deux prochaines années pour l'instant stables mais faibles (moins de 20 élèves) nous conduisent à mener une réflexion avec les enseignantes, avec les élus des autres communes du Balcon pour envisager l'avenir sur plusieurs années. Parallèlement, nous avons mené un travail avec l'organisme HLM et la CDCT (communauté de communes du Trièves) dans le but de remplir les logements vacants (du T5 au T2). La coordination est en place avec tous les acteurs. Nous nous tenons au courant de l'avancée des dossiers et participerons aux prochaines commissions d'attribution des logements avec l'espoir de voir arriver une ou plusieurs familles.

La situation de la crèche inter-communale est, elle aussi, délicate, comme sur le territoire national qui vit une baisse démographique. Le point avec la CDCT a fait apparaître une gestion saine et l'assurance de l'ouverture pour les deux ans à venir. Mais là encore, il nous faut anticiper l'avenir avec les communes voisines. L'ensemble de ce dossier est une des priorités de notre mandat dont nous partageons régulièrement les avancées avec les différents acteurs et partenaires.

Actualités du CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune est l'un des points d'entrée disponible en cas de besoin ponctuel ou régulier. Vous pouvez y accéder en contactant l'un de ses membres (ou demander à la mairie d'être contacté). Lors de sa dernière réunion, le CCAS a décidé de prendre en charge une partie de la redevance pour ordures ménagères pour les foyers qui respectent les conditions suivantes :

Ordures ménagères : Pour les foyers composés d'un seul adulte (avec ou sans enfants) non redevable de l'impôt sur le revenu et domicilié à Gresse en Vercors payant leur redevance d'enlèvement des ordures ménagères, le CCAS remboursera 50% du montant. Chaque bénéficiaire potentiel doit en faire la demande auprès de la Mairie et apporter le justificatif de non-imposition ainsi que l'avis de redevance d'enlèvement des ordures ménagères. **Date limite pour en faire la demande : 30 septembre.**

Déneigement : Les agents communaux peuvent assurer le déneigement d'un accès piéton jusqu'à la route pour les personnes âgées n'ayant pas de famille à proximité ou les personnes ayant un problème de santé ne permettant pas d'effort physique prolongé, sous réserve d'être non

imposables. Merci de se faire connaître à la mairie avant le 31 octobre.

Service transport : La commune réfléchit à une possibilité d'offrir des transports ponctuels pour les habitants qui ne disposent pas d'un moyen de transport personnel. **Afin d'évaluer le besoin, merci de communiquer à la mairie les lieux où vous souhaiteriez aller ainsi que la fréquence à laquelle vous utiliseriez le service.**

Service Pharmacie : Les personnes étant dans l'incapacité de récupérer leur médicament pourront bénéficier d'un service de récupération des médicaments à la pharmacie. Le protocole est en cours de définition et sera validé lors d'une réunion qui se tiendra début août à la pharmacie. **Si vous êtes intéressé et afin de fournir une évaluation de la charge de travail induite, merci de communiquer à la mairie la fréquence à laquelle vous utiliseriez le service.**

Liste des membres du CCAS :

- Remi Goube, maire de Gresse-en-Vercors,
- Fatima Chomat, Soaziq Quillard et Gilles Apeloig, conseillers municipaux,
- Nadine Esposito, Bernard Brun-Cosme et Eric Mena, habitants

Les événements à venir !



Festival des musiques de montagne

5, 6 et 7 septembre 2025



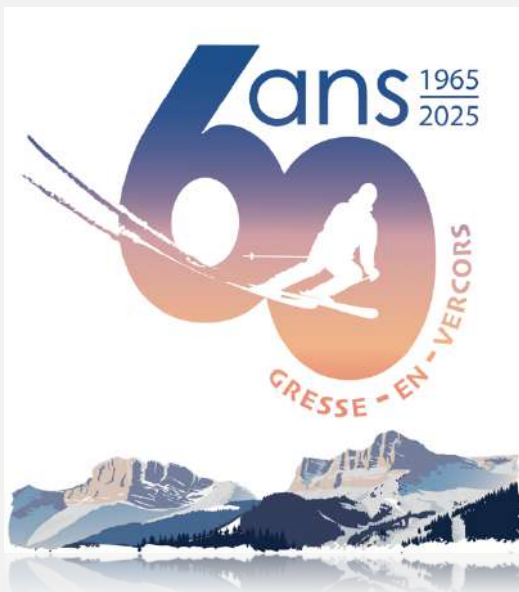
← Billetterie

Programme →



Concert quatuor à cordes et cors d'harmonie à l'église, aubade avec les cors des Alpes, musiques celtiques, réveil du village par les cors des Alpes, projection au cinéma, etc.

Un programme riche pour découvrir les musiques de montagne à retrouver en flashant le QR code ci-dessus !



60^{ème} anniversaire de la station

Gresse en Vercors fête les 60 ans de la station en 2025, et ce dès cet été !

5, 19, 26 août à 18h : projection du film « Ce pays, c'est Gresse ! »

Au cinéma Le Scialet

12 août : projection du film « Il était une fois le ski » et conférence

Au cinéma Le Scialet

Mercredis jusqu'au 27 août : parcours autour du village et de l'église sur les pas des pionniers de la station

Jardin du point d'info tourisme

Tous les jours : exposition photos sur l'histoire du ski de 1907 à 1965

Jardin du point d'info tourisme

Les autres temps forts de l'été

Les Arts d'Été – jusqu'au 10 août

A la Maison du Grand Veymont - par la municipalité et l'association Les Barbouilleurs du Veymont

Les Nuits des Étoiles – 1^{er} août (Chichilianne), 2 août (Gresse en Vercors) à 21h30

A la station – par l'association Astrièves

Concours de dessin autour de l'église – 6 août à 14h

RDV à la Maison du Grand Veymont – par l'association Gresse Chœur à Cœur

Vernissage des rencontres photographiques du Trièves – 10 août à 11h

Au point d'information tourisme

Fête du club de parapente « Les ailes du Serpaton » – 13 et 14 septembre

→ Retrouvez l'agenda complet et le livret d'accueil sur **gresse-en-vercors.fr**